Accès des pietons vers le centre-ville

		Pièces
	Concerant l'accès difficile et dangereux des pietons vers centre-ville, la Commune d'Anduze, dans son mémoire en réponse n°1 (p 15 dernier alinéa & p 16), prétend : « les requérantes se contentent d'allégations et d'affirmations générales qui ne sont pas de nature à caractériser l'erreur manifeste d'appréciation »	
	Le caractère difficile et dangereux du cheminement piéton dans ce secteur est pourtant connu de tous. Une pétition signée par 158 personnes a été remise au Maire ainsi qu'au président du Conseil Général du Gard (voir l'extrait joint). Le maire d'Anduze a lui même fait part au Conseil général du Gard de ses « inquiétudes concernant les conditions de circulation automobile, cycliste et piétonne » dans cette zone (voir courrier joint).	1 2
	Devant les remarques soulevées par la population concernant le cheminement des piétons pour rejoindre le centre ville depuis l'aire de stationnement, le Maire annonce en Conseil municipale du 5 mars 2014 qu'il « s'agit d'ouvrir un acces au Gardon et d'assurer un cheminement pédestre le long de la digue sans emprunter la route »	3
	Nous avons fait figurer sur le plan de la zone le parcours actuel utilisant la route départementale et le tracé de ce chemin prévu le long de la digue en illustrant le tout avec des photographies. Ces photos montrent bien le manque d'espace pour le cheminement des piétons, qui empruntent actuellement la route. Pour le cheminement pédestre le long de la digue, le clichés montrent bien qu'il est situé dans le lit de la rivière. Il faut souligner qu'il est situé dans une zone très exposée aux moindres crues. L'aménagement d'un chemin piétonnier à cet endroit entrainerait une destruction importante le l'Espace Boisé Classé figurant sur le plan.	4